

Éditorial



JACQUES PÉLISSARD
président de l'AMF

L'AMF est indépendante

Après dix années de présidence de votre association, je ne solliciterai pas un nouveau mandat lors du congrès de novembre prochain. Cette décision a été très difficile à prendre tant cette fonction au service de tous les maires et présidents de communauté m'a passionné. Tout au long de mon mandat, j'ai tenu à défendre, quels que soient les gouvernements, nos positions et à garantir l'unité de l'AMF en gardien vigilant de son pluralisme. Aujourd'hui, il est nécessaire que les élus assurent un renouveau générationnel. C'est dans cet esprit que j'ai proposé à François Baroin d'être candidat à la présidence de l'AMF. Sa personnalité, son expérience, son parcours républicain, ses qualités de maire de Troyes et de président de l'Association des maires de l'Aube montrent qu'il saura défendre les intérêts de l'ensemble des communes, quelle que soit leur taille démographique et leur sensibilité politique. André Laignel qui assure avec efficacité ses fonctions à la tête du Comité des finances locales a souhaité continuer à exercer son action de premier vice-président délégué au sein de notre association. Je m'en réjouis.

Cette démarche unitaire, consensuelle, élaborée loin des états-majors politiques, témoigne pleinement de l'indépendance de l'AMF. Celle-ci est plus que jamais nécessaire dans cette période très préoccupante pour l'avenir du bloc communal. Une

équipe soudée est plus que jamais indispensable pour défendre avec force nos positions, dans le cadre d'un dialogue exigeant mais loyal et constructif avec l'État. Jusqu'en novembre prochain, je reste totalement engagé aux commandes de notre association pour poursuivre, avec détermination et conviction, son action dans plusieurs domaines : la réforme territoriale dont nous ne cessons de rappeler au gouvernement qu'elle ne verra le jour que si elle est conduite par les élus locaux au plus près des réalités du terrain. Nous continuerons également notre combat pour alerter les pouvoirs publics sur la baisse massive, dramatique et inacceptable de nos dotations ; plus de 6 000 communes et communautés ont déjà délibéré sur une motion proposée, en ce sens, par l'AMF ! Le travail quotidien de négociation mené depuis un an sur la réforme des rythmes scolaires vient également de déboucher sur la décision positive de la Caisse nationale d'allocations familiales de continuer à accompagner financièrement les communes et à simplifier les procédures.

Je vous donne rendez-vous pour notre prochain congrès afin de montrer notre mobilisation pour la défense de nos territoires mais également notre capacité de propositions et de modernité dans un contexte économique et social particulièrement difficile.

**Une équipe soudée
est plus que jamais
indispensable pour
défendre avec force
nos positions**